



J'ai pas respectée la décision du juge

Par **laura26**, le **09/10/2014** à **02:57**

bjr, le 26 mai 2014 j'ai été condamnée pour quelques bêtises à des travaux d'intérêt général ou sinon en cas de non exécution 1 mois de prison ferme j'ai reçu deux convocations du service d'insertion et de probation j'ai pas donné signe de vie je n'y suis pas allée... j'ai changé d'avis et je veux pas que se soit un juge qui décide pour moi il y'a des choses bien plus graves.... me jugez pas j'aimerais quand même savoir ce qui va se passer vu que pour le moment j'ai plus de nouvelles merci

Par **Down**, le **09/10/2014** à **07:43**

Bonjour,

Ce qui va se passer ? Vous connaissez déjà la réponse, à priori ce sera ce que vous avez décidé : la prison.